

noblesse poitevine : “Le sieur d’Aloigny de Boismarand de la Croix fait sa demeure ordinaire vers Montmorillon. Le chef de cette maison était le Marquis de Rochefort, qui avait eu le cordon bleu. Louis d’Aloigny, Mis de la Croix, près de Châtellerauld, est de cette maison ; il est seigneur d’Ingrande, près du dit Châtellerauld, qui est un fort grand bourg dans lequel il y a trois châteaux, dont le principal est la Groix qui est fort ; le second, appelé Marigny, et le troisième, appelé le Chesne, à cause duquel il est seigneur haut justicier de la plupart des maisons de la ville et des faubourgs de Châtellerauld. Il a fait ériger cette en marquisat ; mais les lettres n’en sont point encore vérifiées. Il est encore seigneur d’Oiré en Châtelleraudais et est estimé riche de 1200 livres de rente. Il a épousé la soeur du comte de Saint-Georges. Cette maison est descendue de Galehaud d’Aloigny, grand chambellan de Louis XI et premier Sénéchal du Châtelleraudais. Il y a un d’Aloigny, commandeur d’Ozon, paroisse de Poulhumé, au dit Châtelleraudais.”

Ce doit être lui qui fut ajourné à paraître devant les Grands-Jours réunis à Poitiers, en 1634, pour être interrogé sur les rebellions par lui commises vis-à-vis d’un sergent. (Mem. Stat. 2 Sèvres 1878, p. 267). Il épousa Charlotte Chasteigner fille de Roch-François, Cte de Saint-Georges, et de Gabrielle Regnault. Elle mourut au château de la Groye, le 24 mars 1678, et, 3 ans après, il se fit recevoir chevalier de Malte. (Hist. de Châtellerauld, II, p. 316). De leur mariage sont issus : 1o. Louis-Gabriel, dit le Cte de la Groye, capitaine de cheveu-léger au régiment de Saint-Aignan, rend hommage du fief d’Aloigny au château de Châtellerauld, le 2 mars 1682. Passé au service de Venise, il fut tué dans un combat naval, à la fin de 1691. Il était célibataire ; 2o. Roch-François, chanoine et trésorier de la cathédrale de Tournay (Flandre) ; 3o. Alexis, (9) reçu chevalier de Malte en 1686 ; fit ses voeux à Noel 1691 ;

---

(8) Ing. Tanguay (Dict VII p. 226) la nomme Marie Chasteigner. Le contrat de mariage fut passé le 9 août 1657.

(9) Régis Roy (l. cit.) dédouble ce personnage de même qu’il identifie Charles-Henri avec son frère François-Roch.